

# Présentation du grand oral

## **1. Qu'est-ce que le « Grand oral » ?**

Le « Grand oral » est l'une des cinq épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique. Cette épreuve orale a lieu à la fin de l'année de la classe de terminale.

## **2. Quels sont les objectifs de cette épreuve ?**

Cette épreuve a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

Apprendre à s'exprimer, argumenter, savoir expliquer clairement son propos, se sentir à l'aise pour parler en public, écouter, sont des compétences indispensables dans la vie professionnelle et personnelle. La mise en place du Grand oral du baccalauréat dans les voies générales et technologiques donne une opportunité à tous les élèves de travailler la prise de parole.

## **3. Quand l'épreuve aura-t-elle lieu et où ?**

En voie générale et technologique, les élèves passeront le Grand oral à la fin de l'année de terminale.

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen de l'académie, qui peut éventuellement être l'établissement scolaire de l'examinateur. En tout état de cause, l'épreuve est organisée de telle manière qu'il n'interroge pas ses élèves.

## **4. Quel est le coefficient de l'épreuve ?**

Cette épreuve obligatoire fait partie des 5 épreuves finales du bac (60% de la note finale). Elle est notée sur 20 points et est valorisée par un coefficient 10 (en voie générale).

## **5. Quelle est la durée de l'épreuve ?**

Le Grand oral dure 20 minutes avec 20 minutes de préparation.

## **6. En quoi consiste l'épreuve ?**

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités\*, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

Le jury choisit une de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation.

L'épreuve se déroule debout.

\*Les deux questions sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.

## **7. Comment se déroule l'épreuve ?**

L'épreuve se déroule en trois temps :

Durant 5 minutes, le candidat s'exprime sans notes et debout, sauf cas d'aménagements spécifiques, sur la question sélectionnée par le jury. Il expose les motivations qui l'ont conduit au choix de la question, présente la question puis y répond. En voie générale, si la question porte sur l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales » (LLCER), la présentation peut, en partie, être réalisée dans la langue vivante concernée.

Ce premier temps de l'épreuve se déroule sans note, sans matériel (tableau, ordinateur, vidéoprojecteur...).

Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue ses qualités d'écoute et ses compétences argumentatives. L'échange fait écho à la présentation du candidat et l'invite à approfondir sa réflexion. Si l'enseignement de spécialité d'appui est LLCER, cet échange peut être réalisé, en partie, dans la langue vivante concernée. Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée.

Durant ce deuxième temps de l'épreuve, le candidat peut être autorisé à utiliser du matériel, dès lors que cela n'obère pas la qualité de sa prestation orale. Il peut disposer du support écrit qu'il a conçu pendant le temps de préparation, ou utiliser le matériel à disposition dans la salle (tableau, ...), si cela constitue une aide à sa prise de parole mais doit veiller à donner toute la priorité à son interaction avec le jury.

Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel\*. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

Ce troisième temps de l'épreuve se déroule sans note, sans matériel (tableau, ordinateur, vidéoprojecteur...).

\*Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation : le jury peut cependant éventuellement lui demander d'expliquer des divergences entre les questions proposées, les spécialités suivies et les projets d'orientation.

Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

### **8. Sur quoi doivent porter les questions préparées par l'élève ?**

Pour le baccalauréat général, les questions problématisées doivent être en lien avec les programmes de terminale des enseignements de spécialité du candidat. Elles peuvent soit être transversales aux programmes des enseignements de spécialité, soit porter sur un point précis du programme de l'enseignement choisi.

Les deux enseignements de spécialité doivent être mobilisés au travers des questions choisies par l'élève. Ainsi il a la possibilité :

- ⋮ soit de présenter deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent ;
- ⋮ soit de présenter une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ;
- ⋮ soit de présenter deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité.

### **9. Sur quels critères sont évalués les candidats ?**

Lors de la prestation du candidat, une attention particulière sera portée par les membres du jury sur les points suivants :

- ⋮ la qualité de sa prestation orale, c'est-à-dire sa capacité à capter l'attention, soutenir un discours, etc. ;
- ⋮ la qualité de sa prise de parole en continu, c'est-à-dire sa gestion du temps, la ponctuation du discours, etc. ;
- ⋮ la qualité de ses connaissances ;
- ⋮ la qualité de son interaction avec les membres du jury, c'est-à-dire sa capacité à réagir à une interrogation, à la reformuler, à prendre l'initiative dans l'échange, etc. ;
- ⋮ la qualité et la construction de son argumentation et de sa démonstration.

### **10. Qu'est-ce qu'une question de Grand oral en SES ?**

Une question qui est adossée au programme du cycle terminal, mais qui est personnelle.

- ⋮ On ne reprend le libellé ni d'un chapitre ni d'un objectif d'apprentissage : le choix est personnel et ce principe du libre choix par l'élève des questions qu'il travaille doit être scrupuleusement respecté. Les seuls impératifs régulant ce choix procèdent du cadre général que déterminent les programmes de l'enseignement de spécialité auxquels l'oral vient s'adosser. Le rôle des professeurs sera donc d'accompagner l'élève dans l'élaboration de sa question, la précision des termes qui la composent, mais non de formuler à sa place un sujet dont la construction constitue un enjeu de formation décisif.
- ⋮ On recommande la forme interrogative pour faciliter la présentation et la réponse dans le cadre du temps imparti (5 minutes).

∴ On recommande également une question maîtrisable et exposable dans le temps imparti.

Une question qui peut, le cas échéant, s'adosser sur les deux enseignements de spécialité conservés en terminale.

Une question qui donne lieu à une recherche personnelle du candidat (lectures d'ouvrages et d'articles, entretiens...) et qui permet de travailler la compétence se documenter.

Une question qui permet de mobiliser des concepts et des notions vus en enseignement de spécialité et appliqués à un sujet qui intéresse le candidat, par exemple – mais pas nécessairement – en articulation avec son projet d'orientation.

Sources : eduscol.education.fr [Foire aux questions](#)  
[Grand oral et enseignement de spécialité](#)